

<p style="text-align: center;">ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 13 Juin 2014</p>

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

RESOLUTIONS :

Première résolution : l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire, approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 Juin 2013.

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports d'activités de l'année 2013 présentés par les Directeurs des Pôles représentant les neuf établissements de Confiance-Pierre Boulenger, approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, les rapports tels qu'ils ont été présentés.

Troisième Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport moral de l'exercice en cours, présenté par le Président Jean Huet, approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, ce programme tel qu'il a été présenté.

Quatrième Résolution :

Financement des travaux complémentaires réalisés dans le cadre de l'extension et rénovation du **Foyer « les Patios »**. L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la présentation du dossier de besoin d'un financement de 360 000,00 euros par souscription d'un crédit à Moyen/long terme, approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, cette proposition

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la présentation par Jean HUET de la problématique des locaux actuels du S.A.V.S.

autorise le transfert de ce service dans des locaux provisoires situés 55 bis rue Gambetta à RAMBOUILLET (face Eglise), sous réserve de l'avis favorable du C.G. 78.

Sixième Résolution :

PROJET extension, rénovation du FOYER « Maison Carnot », locaux actuels rendus disponibles permettant d'accueillir la future Direction Générale financés par un C.M..T/L.T. de 350 000,00 Euros...

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la présentation du projet par Jean HUET, approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, dans son principe, les propositions telles que présentées.

Septième Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport financier présenté par Jean HUET et Madame BARRA du Cabinet d'Expertise Comptable Cofingec et la lecture du rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes M. Patrick Van Gaver, approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 Décembre 2013, tels qu'ils ont été présentés.

Huitième Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la présentation budgétaire 2014 faite par le Président Jean HUET, approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, ces propositions telles qu'elles ont été présentées.

Neuvième Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport moral, des rapports d'activités 2013, du rapport financier, des rapports du Commissaire aux Comptes, donne le quitus au Président et au Conseil d'Administration pour leur gestion.

Dixième Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les propositions d'affectation des résultats 2013 en report à nouveau, apurement qui interviendra en 2014 en fonction des décisions des tutelles, approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, ces propositions telles qu'elles ont été présentées.

Onzième Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la présentation du budget 2014 « siège et activités propres à l'Association », la présentation par le Trésorier du montant de la cotisation des adhérents pour l'année à partir de juin 2014 approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, ces propositions telles qu'elles ont été présentées.